

OFFRE d'EMPLOI

http://www.irtshdf.fr/

L'Association Régionale du Travail Social recrute pour l'IRTS Hauts-de-France

un.e Assistant.e de formation (H/F)

Contrat de travail à durée indéterminée - à temps plein A pourvoir dès que possible

Affectation: IRTS Site Artois
Localisation indicative: à Arras 62

– poste accessible aux personnes en situation de handicap (OETH) –

Organisme de formation implanté en Hauts-de-France sur 5 sites (59-62), relevant d'une Association loi 1901, appliquant la CCN66, fort d'une expérience de +40 années, l'IRTS forme chaque année environ 4300 étudiants et apprentis aux métiers du social et du médico-social ainsi que 3400 professionnels en formation continue ou parcours VAE. L'IRTS assure également la mise en œuvre de marchés publics du Conseil Départemental du Nord, en particulier dans le domaine de la petite enfance. En privilégiant transversalité et modes de professionnalisation adaptés aux enjeux des secteurs professionnels, l'IRTS prépare aux certificats et diplômes (du niv. 3 au niv. 7) en Intervention Sociale avec le concours de 200 salariés permanents et 1200 intervenants occasionnels, pour un CA de 16M€/an

Mission principale : gestion quotidienne des dimensions administrative, financière et logistique des dispositifs et parcours de formations, de l'inscription à la certification, détaillée comme suit :

Organisation administrative de la formation (logistique, secrétariat, mobilisation intervenants occasionnels...) et gestion administrative et financière de parcours de formation (financement, logistique, secrétariat, relais d'information, constitution de dossier)

Accompagnement administratif des apprenants dans les différentes composantes et phases de leurs parcours de formation : information, admission, planification, scolarité, alternance, certification, évaluation, insertion) en interaction avec l'équipe pédagogique, les apprenants, et les financeurs

Accueil physique-téléphonique-numérique des apprenants, des intervenants occasionnels, des partenaires, des prestataires, des tutelles, des financeurs et instances de contrôle, et assistance technique en soutien aux activités pédagogiques

Profil du salarié : Diplômes, expérience professionnelle et prérequis :

Cet emploi est accessible avec un titre ou diplôme du secteur tertiaire, secrétariat, assistanat de gestion ou de commerce, de niveau 4 (anciennement niveau IV) minimum complété par une expérience professionnelle significative sur le même type de poste/fonctions

Le candidat doit maîtriser l'outil informatique et bureautique (PC, MS Office, navigation Internet, plateformes en ligne, Teams), faire preuve d'un bon niveau rédactionnel (mail, courrier), avoir le sens du service client, et présenter des capacités relationnelles et organisationnelles éprouvées en équipe.

Le candidat fait preuve de réactivité, d'anticipation et d'initiative

Une bonne connaissance des mécanismes de la formation - en particulier le dispositif d'accompagnement à la VAE, et/ou des établissements et métiers du champ social et médico-social, serait un plus

Maitrise exigée de la langue française ; permis B et conduite automobile nécessaires

- Position statutaire : annexe 2 de la CCN 66 (IDCC 0413) grille « technicien qualifié » (non cadre) brut minimum 1 766,92€/mois porté, par exemple, à 1944€ pour un candidat présentant 3 ans d'ancienneté sur le même type de fonction (salaire évolutif jusqu'à 2798€ bruts après 28 ans d'ancienneté sur le même type de fonction, selon dispositions de la CCN66)
- Avantages : 3 jours de congés supplémentaires au cours de chacun des 1er, 2ème et 4ème trimestres civils Titres restaurant (VF 10€ dont participation Employeur et Cse 6€) Accord ARTT prévoyant 22 jours de repos RTT / an en contrepartie d'un travail réparti sur 39h hebdo Mutuelle Télétravail Prise en charge employeur 50% sur abonnement transports en commun Accord Mobilité Durable Accès à la formation ASC par le CSE
- Modalités de candidature : CV et lettre de motivation à adresser exclusivement par courriel à drh@irtshdf.fr sous la référence AFART2405 citée en objet du mail, dans les meilleurs délais. Une commission ad hoc se réserve le droit de s'entretenir avec les candidats.